FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES

FONDS D'ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS SANS COMBUSTIBLES FOSSILES VISION RBC

Le 31 décembre 2025

Gestionnaire de portefeuille *RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA)*

Sous-conseiller : RBC Global Asset Management (UK) Limited, Londres (Angleterre)

Le conseil d'administration de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. a approuvé ce rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds en date du 5 mars 2026.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le fonds, son rendement futur, ses stratégies ou perspectives et les mesures que pourrait prendre le fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « compter », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif » ainsi que les termes et expressions semblables désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur du fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant le fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives au fonds en raison, notamment, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés des actions et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

La liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds. Vous pouvez obtenir les états financiers gratuitement, sur demande, en appelant au 1 800 668-FOND (3663), en nous écrivant à RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., C.P. 7500, succursale A, Toronto (Ontario) M5W 1P9 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.rbcgam.com/documentsreglementaires ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Les porteurs de titres peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégies de placement

Le fonds vise à réaliser une croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions de sociétés situées dans les marchés émergents ou qui y exercent leurs activités, à l'exception de celles dont les activités sont directement liées à l'extraction, au traitement et au transport de combustibles fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz naturel.

Dans le cadre de son processus de placement, le fonds commence par exclure les émetteurs faisant partie de deux listes d'exclusion. Ces listes déterminent dans quels placements le fonds peut investir. Le fonds applique ces deux listes d'exclusion simultanément. Il peut à l'occasion déroger à celles-ci si RBC GMA a jugé qu'il était dans l'intérêt primordial du fonds de le faire.

La première liste d'exclusion est établie d'après l'indice Carbon Underground 200, qui comprend les 100 principales sociétés ouvertes du secteur du charbon et les 100 principales sociétés ouvertes du secteur du pétrole et du gaz à l'échelle mondiale. Ces sociétés sont classées selon les émissions potentielles de carbone des réserves qu'elles ont déclarées. La liste Carbon Underground 200 est établie par Fossil Free Indexes LLC et est révisée trimestriellement.

Concernant la seconde liste d'exclusion, Sustainalytics détermine et exclut les sociétés qui, directement ou indirectement (par l'intermédiaire d'une participation significative dans une filiale), tirent des revenus d'un des secteurs suivants, ou exercent leurs activités dans l'un de ces secteurs : i) exploration et extraction de pétrole et de gaz dans l'Arctique; ii) exploration, production, raffinage, transport et/ou stockage de pétrole et de gaz naturel; iii) extraction de sables bitumineux, de gaz de schistes et/ou de charbon thermique; iv) prestation de services de stockage, de transport, d'exploitation minière et de raffinage de charbon thermique. Le fonds exclut également les sociétés dont les revenus proviennent à hauteur d'au moins 10 %, directement ou indirectement (par l'intermédiaire d'une participation significative dans une filiale), de la fabrication de produits et de la prestation de services sur mesure soutenant l'exploration, la production, le raffinage, le transport et/ou le stockage de pétrole et de gaz; ou de l'énergie générée par le charbon thermique, selon la définition de Sustainalytics.

Sustainalytics fournit mensuellement à RBC GMA une liste d'émetteurs à exclure selon les critères d'exclusion du fonds. Sustainalytics surveille périodiquement les placements du fonds selon ces critères.

Par la suite, RBC GMA applique sa méthode de placement multidisciplinaire pour sélectionner ses titres en portefeuille. Ce processus tient compte de facteurs en matière d'environnement, d'enjeux sociaux et de gouvernance (ESG) dans la mesure où la gestion de ces facteurs par l'émetteur et son exposition à ceux-ci ont un effet significatif sur la performance ajustée en fonction du risque à long terme du titre ou du fonds.

Risque

Aucun changement important relatif à l'objectif et aux stratégies de placement n'a eu d'incidence sur le niveau de risque global associé au fonds au cours de la période considérée. Les risques liés aux placements dans le fonds et la pertinence de ce dernier pour les investisseurs demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié.

Résultats

La valeur liquidative du fonds s'élevait à 205 M$ au 31 décembre 2025, comparativement à 153 M$ à la fin de 2024. L'augmentation est attribuable au rendement des placements.

Au cours du dernier exercice, les parts de série F du fonds ont enregistré un gain de 28,4 %, ce qui est supérieur à la progression de 28,3 % pour l'indice de référence. L'indice général a progressé de 27,3 %. Le rendement du fonds est calculé après déduction des frais et charges, tandis que ceux des indices de référence et des indices généraux ne tiennent compte d'aucun coût de placement. Les ratios des frais de gestion sont indiqués dans le tableau des Faits saillants financiers, et les rendements des autres séries du fonds figurent sous Rendement passé. Ces rendements peuvent varier en fonction des frais de gestion et des charges de chaque série.

Les actions des marchés émergents ont enregistré des gains importants en 2025, battant celles des marchés développés pour la première fois en cinq ans, dans un contexte où le dollar américain se dépréciait et les actions chinoises remontaient après avoir affiché des résultats relatifs majoritairement décevants depuis la pandémie. Jusqu'à maintenant, les investisseurs présents dans les marchés émergents ont également réussi à éviter une partie des conséquences négatives liées aux tarifs douaniers punitifs imposés par le président américain Donald Trump, les marchés émergents, notamment la Chine, ayant intensifié leurs échanges avec des partenaires hors des marchés développés. L'exposition accrue des marchés émergents au secteur de la technologie a stimulé le rendement, car la plupart des gains importants enregistrés sur le marché boursier au cours des dernières années provenaient de ce secteur. La vigueur des devises a aussi grandement contribué aux rendements en raison de la dépréciation du dollar américain.

La sélection favorable des titres a été le principal moteur du rendement relatif, les rendements ayant été avantagés par les choix de placements dans les produites financiers et les technologies de l'information. La surpondération des produits de première nécessité a nui au rendement relatif, tandis que l'absence de l'énergie est le facteur qui y a contribué le plus. Sur le plan géographique, l'absence totale d'exposition à l'Arabie saoudite a contribué au rendement relatif, tout comme la sélection des titres en Corée du Sud.

Les positions qui ont contribué le plus au rendement au cours de la période sont SK Hynix, Antofagasta, Delta Electronics, Shinhan Financial Group et Samsung Fire & Marine Insurance. Tata Consultancy Services, SM Investments, Dr. Reddy's Laboratories, HDFC Bank et Voltronic Power Technology ont le plus nui au rendement.

Sustainalytics a effectué des contrôles des placements du fonds en 2025. De l'avis de Sustainalytics et RBC GMA, tous les placements du fonds étaient admissibles au moment de leur contrôle, selon les critères d'exclusion ESG du fonds. En 2025, aucun placement n'a été retiré du fonds en raison de ces critères d'exclusion.

Événements récents

Les difficultés auxquelles font face les actions des marchés émergents semblent s'estomper quelque peu. La performance de la Chine s'est améliorée, soutenant les rendements des marchés émergents dans leur ensemble. Le sous-conseiller estime que la vigueur des marchés émergents devrait se poursuivre dans un contexte de réformes économiques et de reprise de la consommation intérieure.

En outre, la faiblesse du dollar américain favorise généralement les actions des marchés émergents, et la dépréciation du dollar américain par rapport aux monnaies des marchés émergents qui est survenue cette année pourrait indiquer le début d'une tendance à long terme.

Les changements importants apportés à la répartition sectorielle et à la sélection des titres du portefeuille ont été bénéfiques pour les marchés émergents. Les actions des secteurs de la technologie et de la consommation composent une part accrue des titres des marchés émergents, ce qui permet aux investisseurs de diversifier leurs placements au-delà des secteurs traditionnels comme les ressources naturelles. De plus, les valorisations des titres des marchés émergents demeurent intéressantes en fonction de données comme la valeur comptable.

Le 1er janvier 2026, Brenda Eaton a été nommée présidente du comité d'examen indépendant (CEI) à la suite du départ à la retraite de Suromitra Sanatani, qui était une membre dévouée du CEI depuis 2017. Geoffrey D. Creighton a été nommé membre du CEI le 1er janvier 2026.

Opérations entre parties liées

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale ») et le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes du fonds, détient le titre de propriété à l'égard des biens du fonds pour le compte des porteurs de parts, lui fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte, en contrepartie de quoi le fonds lui verse des frais de gestion. Le fonds verse des frais d'administration fixes à RBC GMA. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation du fonds. Les frais de gestion et les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts du fonds. RBC GMA, à titre de fiduciaire, reçoit des honoraires du gestionnaire à partir des frais d'administration fixes qu'il perçoit du fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis au fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Le fonds a également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services au fonds dans le cours normal de leurs activités sont présentées ci-après.

Sous-conseiller

RBC Global Asset Management (UK) Limited est le sous-conseiller du fonds et lui fournit des conseils en placement. Les honoraires versés au sous-conseiller sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts du fonds. Le gestionnaire paie au sous-conseiller ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par le fonds.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif ltée sont les placeurs principaux du fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts de celui-ci. Les courtiers peuvent recevoir une commission de suivi en fonction de la valeur totale des placements de leurs clients dans certaines séries de parts du fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI) ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres du fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts du fonds. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par le fonds.

Dépositaire

RBC SI est le dépositaire du fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à partir des frais d'administration fixes qui lui ont été versés par le fonds.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où le fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes du Comité d'examen indépendant relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;

b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;

c) les achats d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le Comité d'examen indépendant de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable du fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA et iv) donner un résultat juste et raisonnable pour le fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à en comprendre la performance financière pour les cinq derniers exercices ou périodes écoulées depuis sa création. Ces données proviennent des états financiers annuels audités du fonds.

Évolution de l'actif net par part (en dollars)

		Augmentation (diminution) liée aux activités[1]					Distributions annuelles[2]					
Pour l'exercice clos/ la période close	Actif net à l'ouverture	Total des revenus (perte)	Total des charges	Gains (pertes) réalisés	Gains (pertes) latents	Total	Revenu (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Rembour-sement de capital	Total	Actif net à la clôture
Série A												
31 déc. 2025	**11,23**	**–**	**(0,28)**	**–**	**3,73**	**3,45**	**–**	**–**	**(0,72)**	**–**	**(0,72)**	**13,56**
31 déc. 2024	9,98	–	(0,20)	–	1,76	1,56	–	–	(0,31)	–	(0,31)	11,23
31 déc. 2023	9,26	–	(0,22)	–	0,94	0,72	–	–	–	–	–	9,98
31 déc. 2022[3]	10,00†	0,14	(0,18)	(0,03)	2,05	1,98	–	–	–	–	–	9,26
Série D												
31 déc. 2025	**11,34**	**0,25**	**(0,17)**	**0,73**	**2,89**	**3,70**	**–**	**(0,10)**	**(0,73)**	**–**	**(0,83)**	**13,69**
31 déc. 2024	10,05	0,17	(0,15)	0,41	1,20	1,63	–	(0,03)	(0,31)	–	(0,34)	11,34
31 déc. 2023	9,29	0,17	(0,13)	(0,11)	0,49	0,42	–	(0,05)	–	–	(0,05)	10,05
31 déc. 2022[3]	10,00†	0,14	(0,11)	(0,03)	(0,80)	(0,80)	–	(0,03)	–	–	(0,03)	9,29
Série F												
31 déc. 2025	**11,31**	**0,23**	**(0,14)**	**0,66**	**2,69**	**3,44**	**–**	**(0,13)**	**(0,73)**	**–**	**(0,86)**	**13,65**
31 déc. 2024	10,03	0,18	(0,12)	0,42	1,04	1,52	–	(0,06)	(0,31)	–	(0,37)	11,31
31 déc. 2023	9,28	0,20	(0,10)	(0,13)	0,90	0,87	–	(0,08)	–	–	(0,08)	10,03
31 déc. 2022[3]	10,00†	0,14	(0,09)	(0,03)	3,16	3,18	–	(0,05)	–	–	(0,05)	9,28
Série O												
31 déc. 2025	**10,80**	**0,23**	**(0,01)**	**0,67**	**2,35**	**3,24**	**–**	**(0,26)**	**(0,71)**	**–**	**(0,97)**	**13,03**
31 déc. 2024	9,58	0,17	(0,01)	0,41	1,06	1,63	–	(0,17)	(0,30)	–	(0,47)	10,80
31 déc. 2023	8,87	0,19	(0,01)	(0,12)	0,77	0,83	–	(0,17)	–	–	(0,17)	9,58
31 déc. 2022	10,00	0,14	(0,01)	(0,03)	(0,89)	(0,79)	(0,01)	(0,14)	–	–	(0,15)	8,87
31 déc. 2021[4]	10,00†	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	10,00

[1] L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au cours de la période. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et de l'actif net par part à la clôture.

[2] Les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles du fonds ou sont versées en trésorerie.

[3] Depuis le 28 février 2022.

[4] Depuis le 14 janvier 2021.

† Valeur liquidative par part au moment du placement initial.

Ratios et données supplémentaires

Au	Valeur liquidative par part (en dollars)	Valeur liquidative (en milliers de dollars)	Nombre de parts en circulation (en milliers)	Ratio des frais de gestion (%)[1]	Ratio des frais de gestion avant prise en charge (%)[1]	Taux de rotation du portefeuille (%)[2]	Ratio des frais d'opérations (%)[3]
Série A							
31 déc. 2025	**13,56**	**10**	**1**	**2,10**	**2,10**	**25,78**	**0,09**
31 déc. 2024	11,23	1	–	2,10	2,10	21,08	0,12
31 déc. 2023	9,98	1	–	2,28	2,28	10,72	0,10
31 déc. 2022[4]	9,26	1	–	2,26	2,26	7,65	0,22
Série D							
31 déc. 2025	**13,69**	**165**	**12**	**1,31**	**1,31**	**25,78**	**0,09**
31 déc. 2024	11,34	25	2	1,31	1,31	21,08	0,12
31 déc. 2023	10,05	22	2	1,31	1,31	10,72	0,10
31 déc. 2022[4]	9,29	1	–	1,41	1,41	7,65	0,22

FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

Ratios et données supplémentaires (suite)

Au	Valeur liquidative par part (en dollars)	Valeur liquidative (en milliers de dollars)	Nombre de parts en circulation (en milliers)	Ratio des frais de gestion (%)[1]	Ratio des frais de gestion avant prise en charge (%)[1]	Taux de rotation du portefeuille (%)[2]	Ratio des frais d'opérations (%)[3]
Série F							
31 déc. 2025	**13,65**	**363**	**27**	**1,08**	**1,08**	**25,78**	**0,09**
31 déc. 2024	11,31	165	15	1,08	1,08	21,08	0,12
31 déc. 2023	10,03	82	8	1,05	1,05	10,72	0,10
31 déc. 2022[4]	9,28	62	7	1,13	1,13	7,65	0,22
Série O							
31 déc. 2025	**13,03**	**204 198**	**15 668**	**0,08**	**0,08**	**25,78**	**0,09**
31 déc. 2024	10,80	152 839	14 146	0,08	0,08	21,08	0,12
31 déc. 2023	9,58	93 033	9 710	0,10	0,10	10,72	0,10
31 déc. 2022	8,87	54 931	6 193	0,16	0,16	7,65	0,22
31 déc. 2021[5]	10,00	150	15	–	–	–	–

[1] Le ratio des frais de gestion est fonction des charges directes facturées au fonds et de la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, au cours de la période considérée, à l'exclusion des commissions et des autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. RBC GMA peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le ratio des frais de gestion tient compte de certaines charges d'exploitation absorbées ou prises en charge par RBC GMA, tandis que le ratio des frais de gestion avant prise en charge indique le ratio des frais de gestion avant cette renonciation ou cette prise en charge.

[2] Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds au cours de l'exercice visé sont importants et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du fonds. Le taux de rotation du portefeuille ne s'applique pas aux fonds du marché monétaire.

[3] Le ratio des frais d'opérations s'entend du total des commissions et des autres coûts de transactions du fonds et de la part proportionnelle des coûts des fonds sous-jacents, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

[4] Depuis le 28 février 2022.

[5] Depuis le 14 janvier 2021.

Le 1er juillet 2023, les frais d'administration pour les parts de série O ont diminué, passant de 0,10 % à 0,07 %. Si le changement des frais d'administration avait été en vigueur depuis le début de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le ratio des frais de gestion ajusté pour chaque série du fonds aurait été le suivant : 0,08 % pour la série O.

Le 1er janvier 2023, les frais d'administration pour les parts de série O ont diminué, passant de 0,15 % à 0,10 %. Si le changement des frais d'administration avait été en vigueur depuis le début de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le ratio des frais de gestion ajusté pour chaque série du fonds aurait été le suivant : 0,11 % pour la série O.

Frais de gestion et d'administration

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants. Les frais de gestion, la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion (en pourcentage des frais de gestion) et les frais d'administration pour chaque série se présentent comme suit :

	Frais de gestion	Ventilation des services		Frais d'administration
		Distribution	Autres*	
Série A	1,85 %	54 %	46 %	0,15 %
Série D	1,10 %	23 %	77 %	0,15 %
Série F	0,85 %	–	100 %	0,15 %
Série O	s.o.	s.o.	s.o.	0,07 %

Série O – Le fonds ne paie aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

* Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de fiduciaire, de conseils en placement et d'administration générale ainsi qu'aux services rapportant un bénéfice.

FONDS D'ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS SANS COMBUSTIBLES FOSSILES VISION RBC

RENDEMENT PASSÉ

L'information sur le rendement suppose que les distributions du fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du fonds, et que le rendement serait inférieur si les distributions n'étaient pas réinvesties. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais optionnels ou des impôts exigibles, qui auraient pour effet de le réduire. Le rendement passé du fonds n'est pas nécessairement une indication de son rendement futur. Un fonds qui existe depuis plus de 10 ans ne peut présenter que le rendement des 10 dernières années.

Rendement annuel (%)

Le graphique à bandes illustre le rendement du fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Il présente, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, à la clôture de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.

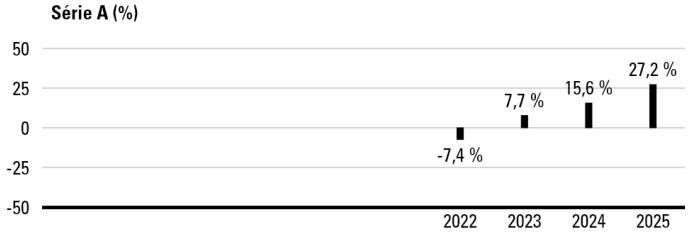

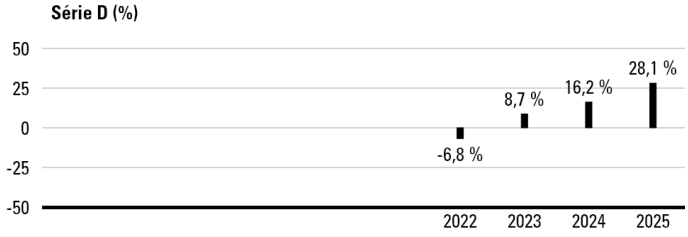

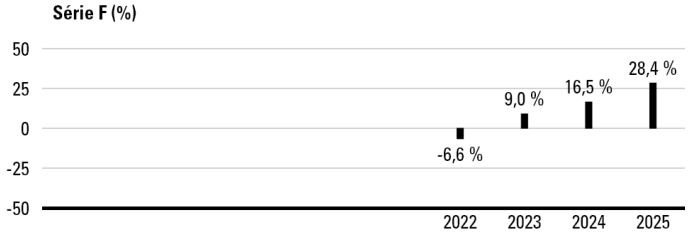

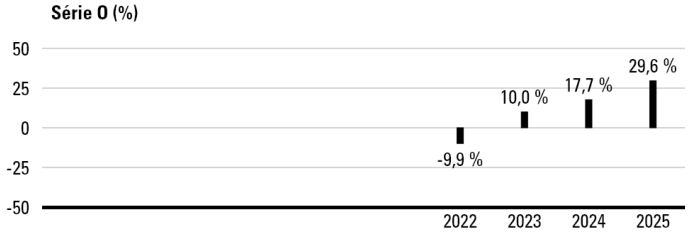

Rendement annuel composé (%)

Le tableau présente le rendement annuel composé de chaque série du fonds et pour chaque période indiquée close le 31 décembre 2025, par rapport au rendement des indices de référence suivants :

Indice MSCI Emerging Markets ex-Fossil Fuel Total Return Net Index (CAD)

L'indice général est l'indice MSCI Emerging Markets Total Return Net Index (CAD).

	Dernière année	3 dernières années	5 dernières années	10 dernières années	Depuis la création
Série A	27,2	16,6	–	–	10,5
Indice de référence	28,3	17,1	–	–	10,0
Indice général	27,3	16,8	–	–	9,8
Série D	28,1	17,4	–	–	11,3
Indice de référence	28,3	17,1	–	–	10,0
Indice général	27,3	16,8	–	–	9,8
Série F	28,4	17,7	–	–	11,6
Indice de référence	28,3	17,1	–	–	10,0
Indice général	27,3	16,8	–	–	9,8
Série O	29,6	18,8	–	–	10,9
Indice de référence	28,3	17,1	–	–	8,3
Indice général	27,3	16,8	–	–	8,0

Le rendement de chaque série peut varier en raison des frais de gestion et des autres charges. Les rendements des indices de référence ou des indices généraux ne tiennent compte d'aucun coût de placement. Se reporter à l'analyse du rendement par la direction pour obtenir des précisions sur le rendement par rapport à ceux des indices de référence ou des indices généraux.

Les parts de série A, de série D et de série F sont offertes aux porteurs de parts depuis le 28 février 2022 et les parts de série O sont offertes depuis le 4 janvier 2022.

Nous ne présentons pas la date de création des séries offertes depuis plus de 10 ans.

DESCRIPTION DES INDICES

Indice MSCI Emerging Markets ex-Fossil Fuel Total Return Net Index (CAD) L'indice est une mesure générale du rendement d'actions de sociétés à grande et à moyenne capitalisation des marchés émergents. Il ne comprend aucune société qui possède des réserves de pétrole, de gaz et de charbon. Il s'agit d'un indice de référence pour les investisseurs souhaitant éliminer leur exposition aux réserves de combustibles fossiles, car ils sont soucieux de leur contribution aux changements climatiques.

Indice MSCI Emerging Markets Total Return Net Index (CAD) Cet indice est une mesure générale du rendement, exprimé en dollars canadiens, des actions des marchés émergents. En date de mai 2010, l'indice regroupait les indices des 21 pays suivants : Brésil, Chili, Chine, Colombie, République tchèque, Égypte, Hongrie, Inde, Indonésie, Malaisie, Mexique, Maroc, Pérou, Philippines, Pologne, Russie, Afrique du Sud, Corée du Sud, Taïwan, Thaïlande et Turquie. L'indice de rendement global net tient compte du réinvestissement des dividendes après déduction des retenues d'impôt, selon (pour les indices internationaux) le taux d'imposition applicable aux investisseurs institutionnels non résidents qui ne sont pas couverts par une convention permettant d'éviter la double imposition.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

(compte tenu des produits dérivés, le cas échéant)
Au 31 décembre 2025

Répartition des placements

	% de la valeur liquidative
Chine	20,3
Taïwan	17,0
Inde	15,7
Corée du Sud	13,0
Royaume-Uni	7,0
Hong Kong	5,6
Afrique du Sud	4,6
Brésil	4,3
Mexique	3,1
Pérou	1,9
Autres pays	6,4
Trésorerie/Autres	1,1

Les 25 principaux titres

	% de la valeur liquidative
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	9,6
SK Hynix Inc.	7,5
Tencent Holdings Ltd.	5,9
HDFC Bank Ltd., CAAE	5,8
Antofagasta Plc.	5,0
Samsung Fire & Marine Insurance Co. Ltd.	3,8
Mahindra & Mahindra Ltd.	3,3
AIA Group Ltd.	3,1
Alibaba Group Holding Ltd.	2,9
Tata Consultancy Services Ltd.	2,6
Hong Kong Exchanges & Clearing Ltd.	2,5
Fomento Economico Mexicano S.A.B. de C.V., CAAE	2,3
B3 S.A. – Brasil Bolsa Balcao	2,3
Yum China Holdings Inc.	2,1
Delta Electronics Inc.	2,1
Unilever Plc.	2,0
Raia Drogasil S.A.	2,0
Ping An Insurance Group Co. of China Ltd.	2,0
Discovery Ltd.	1,9
Credicorp Ltd.	1,9
Midea Group Co. Ltd.	1,7
Shinhan Financial Group Co. Ltd.	1,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,7
Naspers Ltd.	1,6
NetEase Inc.	1,5
25 principaux titres	78,8

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du fonds; une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse www.rbcgam.com/documentsreglementaires.